

PROCÈS-VERBAL

MARDI 8 mai 1951.

Le Comité spécial des affaires des anciens combattants se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. L. A. Mutch.

Présents: MM. Balcom, Bennett, Blair, Brooks, Carroll, Carter, Corry, Croll, Cruickshank, George, Gillis, Goode, Green, Harkness, Herridge, Jutras, Lennard, McMillan, McWilliam, Mott, Mutch, Pearkes, Quelch, Richard (*Gloucester*), Weaver, White (*Hastings-Peterborough*).

Aussi présents: L'honorable H. Lapointe, ministre des Affaires des anciens combattants; M. E. L. M. Burns, sous-ministre, et M. J. L. Melville, président de la Commission canadienne des pensions.

Le président rapporte qu'en application d'une résolution adoptée à la dernière réunion, les membres suivants ont été nommés en vue de former un sous-comité directeur: le président et MM. Brooks, Croll, George, Gillis, Green, Mott et Quelch.

Le président présente le premier rapport du sous-comité directeur, qui se lit comme suit:

Le sous-comité directeur se réunit le vendredi 4 mai et convient de présenter les recommandations suivantes:

1. La prochaine réunion du Comité aura lieu le mardi 8 mai, à 11 heures du matin, en vue d'étudier le poste n° 650 des Crédits supplémentaires.
2. A cette séance de mardi, les représentants du ministère des Affaires des anciens combattants expliqueront le projet d'aide pécuniaire aux anciens combattants inemployables et les règlements qui s'y rapportent.
3. Conformément à l'usage établi dans les comités antérieurs des affaires des anciens combattants, l'actuel Comité n'examinera pas les cas particuliers; il ne prendra en considération les vœux formulés par les organisations d'anciens combattants que s'ils sont soumis par leurs chefs fédéraux.
4. La Légion canadienne et le Conseil national des Associations canadiennes des anciens combattants devront être invités à paraître sous peu devant le Comité.
5. Dès que seront entendus les représentants des organisations nationales d'anciens combattants et que seront introduites à la Chambre toutes les mesures législatives proposées à l'égard des anciens combattants, le Comité décidera du choix des autres témoins à entendre.

Sur proposition de M. Croll, le premier rapport du sous-comité directeur est agréé.

Le président dépose un graphique intitulé: "Graphique illustrant l'application du supplément aux personnes inemployables", figurant à l'Appendice A des Procès-verbaux et témoignages de ce jour.